



Nom de la source

Libération (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

Jeudi 18 novembre 2021

Libération (site web) • 860 mots

Le Crédit d'impôt recherche, un gouffre financier à réformer

Les grandes entreprises utilisent le dispositif avant tout pour réduire les coûts de leurs dépenses liées à l'innovation, plutôt que d'investir. Sa réorientation en faveur des TPE et PME, pour lesquelles ses effets sont les plus bénéfiques, semble être une piste pertinente, estime Raphaël Maurel, secrétaire général de l'Observatoire de l'éthique publique.

Plus de 7 milliards d'euros : tel sera le coût en 2022 du crédit d'impôt recherche (CIR), la plus importante niche fiscale française. Malgré son poids pour nos finances publiques, les effets positifs du CIR sur les grandes entreprises sont pourtant loin d'être démontrés. Il est donc urgent de le réformer.

Le CIR est né en 1983, afin d'inciter les entreprises et les travailleurs indépendants à développer leurs investissements en faveur de la recherche et du développement (R&D). Alors conçu comme temporaire, il s'est finalement inscrit dans la durée en devenant le plus généreux dispositif fiscal d'aide à la R&D des pays de l'OCDE. Directement déductible de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, il bénéficie à pas moins de 26 000 entreprises de toutes tailles, dont une vingtaine toucheraient plus de 100 millions de CIR par an.

Une efficacité mise en cause

Toutefois, plusieurs rapports récents,

comme celui de [France Stratégie](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-rapport-cnepi-cir-juin.pdf) paru en juin 2021 ou celui du groupe de travail «Crédit d'impôt en faveur des dépenses de recherche» de la Commission des finances de l'Assemblée nationale remis en juillet dernier, montrent qu'il n'existe pas d'effet significatif du CIR sur les grandes entreprises. Ce dispositif n'a manifestement pas permis de renforcer notablement l'attractivité de la France pour la localisation des activités R&D des multinationales étrangères, ni d'améliorer la valeur ajoutée des grandes entreprises bénéficiaires, ni même d'augmenter leurs taux d'investissement global. Il n'a pas non plus influé significativement sur la probabilité de déposer des brevets, ni résorbé le problème de la dégradation des performances commerciales liées à l'innovation en France. Les plus grandes entreprises utilisent surtout le CIR pour réduire les coûts de leurs dépenses de R&D, sans efficacité incontestablement établie d'un point de vue global, alors même qu'elles disposeraient des capacités économiques pour investir de manière équivalente sans cette aide.

D'avis d'experts, alors qu'il représente les trois cinquièmes des soutiens publics à l'innovation, le CIR ne produirait donc d'effet notable que sur les TPE et les PME, en leur permettant des investissements impossibles sans cette aide.

© 2021 Libération (site web). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 19 novembre 2021 à UNIVERSITE-CLERMONT-AUVERGNE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20211118-LIF-060



Autrement dit, il constituerait un simple effet d'aubaine pour les grandes entreprises.

Une question d'éthique fiscale

Face au montant alloué chaque année aux bénéficiaires du CIR, qui avoisinera les 2% des charges générales de l'Etat en 2022, la question de l'efficacité du dispositif doit être posée. L'éthique fiscale ne saurait se limiter, en effet, à la lutte contre l'évasion fiscale et les scandales financiers tels que les Pandora Papers. La bonne utilisation des deniers publics, l'adéquation des niches fiscales et la pertinence des dépenses publiques au regard des objectifs qui leurs sont assignées en relèvent tout autant, à plus forte raison lorsque de telles sommes sont en jeu.

En l'occurrence, le maintien du crédit d'impôt recherche, dans ses conditions actuelles d'octroi, est très contestable. Une réforme mettant en cohérence le CIR avec les enjeux de l'éthique fiscale est nécessaire, et plusieurs options sont d'ores et déjà sur la table. Sa réorientation en faveur des TPE et PME, pour lesquelles ses effets sont les plus bénéfiques, semble être une piste pertinente.

Depuis 2008, le calcul du CIR est basé sur le seul montant des dépenses de l'entreprise dédié à la R&D, et favorise mécaniquement les plus grandes sociétés. Ainsi, 30% des dépenses R&D inférieures à 100 millions d'euros peuvent être couvertes par celui-ci, et 5% au-delà. Une proposition simple consiste à moduler le taux du CIR en fonction de la taille de l'entreprise. Une autre proposition réside dans l'instauration d'un plafond pour l'application du CIR - actuellement inexistant, ce qui permettrait de continuer à soutenir

de manière équivalente les TPE et PME tout en rationalisant les déductions des plus grandes entreprises. Ce plafonnement pourrait opportunément venir en complément de la mise en place d'un taux progressif, qui verrait le montant du CIR augmenter en fonction du pourcentage du chiffre d'affaires consacré à la R&D.

Pour l'heure, ces propositions n'ont pas été reprises officiellement. Si la majorité juge l'idée d'une réforme «intéressante» - comme le rapporteur général du budget Laurent Saint-Martin -, le débat est repoussé, au regard de l'ampleur du chantier, à une date indéterminée. L'augmentation massive du montant global du CIR, mise en perspective avec son efficacité mitigée, devient pourtant un enjeu démocratique majeur, notamment dans le contexte pandémique qui a révélé des faiblesses françaises en matière d'innovation. Le projet de loi de finances pour 2022, en cours d'examen, devrait pourtant être l'occasion d'initier cet indispensable débat : la rationalisation de cette niche fiscale doit être engagée dès que possible.

Cet article est paru dans Libération (site web)

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/le-credit-dimpot-recherche-un-gouffre-financier-a-reformer-20211118_DK2GKPEESZCI3ENLHJIJ7XH2GI